

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 26 juin 2023

Délibération n° 2023-1734

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Villeurbanne

Objet : Collèges publics - Subventions d'équipement versées par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Individualisations totales et complémentaires d'autorisations de programme

Service : Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Éducation

Rapporteur : Madame Véronique Moreira

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 juin 2023

Secrétaire élu(e) : Madame Sonia Zdorovtsoff

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Blache (pouvoir à Mme Croizier), M. Charmot (pouvoir à Mme Fontanges), Mme Charnay (pouvoir à M. Millet), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Dalby (pouvoir à Mme Dehan), Mme Etienne (pouvoir à Mme Roch), M. Godinot (pouvoir à M. Badouard), Mme Pouzergue (pouvoir à Mme Sarselli), M. Vincendet (pouvoir à M. Smati), M. Vullierme (pouvoir à Mme Picot).

Conseil du 26 juin 2023**Délibération n° 2023-1734**

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Villeurbanne

Objet : Collèges publics - Subventions d'équipement versées par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Individualisations totales et complémentaires d'autorisations de programme

Service : Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Éducation

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 juin 2023, exposant ce qui suit :

I - Contexte

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a pour missions principales de promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources en eau, lutter contre les pollutions de ces ressources et restaurer et préserver les milieux aquatiques. Elle est compétente sur le bassin Rhône-Méditerranée dans lequel s'inscrit intégralement la Métropole de Lyon. Pour mener à bien ses missions, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse intervient dans le cadre de programmes d'intervention pluriannuels préparés en concertation avec les acteurs de l'eau.

Par délibération du Conseil n° 2022-1031 du 14 mars 2022, la Métropole a approuvé le contrat métropolitain pour une ville perméable en harmonie avec ses ressources en eau et ses milieux aquatiques 2022-2024 avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Dans le cadre de ses 10^{ème} et 11^{ème} programmes, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse apporte à la Métropole des aides financières sous forme de subventions définitives à certaines actions, études et travaux menés sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole. L'objectif de ces aides est, en particulier, de lutter contre toutes formes de pollution pour poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux, accompagner la mise en conformité réglementaire des systèmes d'assainissement, assurer une gestion durable et maintenir les performances des systèmes d'assainissement, limiter les prélèvements et économiser l'eau, préserver l'eau destinée à la consommation humaine, entretenir et restaurer les milieux aquatiques.

La désimperméabilisation ainsi que la gestion des eaux pluviales à la source constituent un volet distinct car il comporte de nombreux opérateurs présentant des actions dans le contrat. En maîtrise d'ouvrage Métropole, des actions sont prévues sur les grands projets urbains, dont les collèges.

À ce titre, la Métropole a obtenu des subventions dans le cadre de travaux de construction, de restructuration et de réhabilitation de collèges situés sur son territoire. Dès lors, des conventions ont été signées entre la Métropole et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. La présente délibération porte sur une demande d'individualisation d'une recette attribuée dans le cadre de l'opération du collège Gilbert Chabroux à Villeurbanne.

II - Construction du collège Gilbert Chabroux à Villeurbanne : le projet retenu au titre du dispositif de soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

La Métropole a obtenu une subvention pour un montant total de 135 620 € pour les interventions réalisées dans le cadre de la construction du collège Gilbert Chabroux à Villeurbanne.

Agence de l'eau								
N°	Projets	Année de démarrage du projet	Coût (en HT)	Assiette éligible (en €)	Montants accordés (en €)	Montants déjà perçus (en €)	Montants restant à percevoir (en €)	
							En 2023	En 2024
5307	collège Gilbert Chabroux Villeurbanne - déconnexion des eaux pluviales	2021	325 000	193 600	135 520	67 760	67 760	-

La Métropole de Lyon a perçu 50 % de la somme totale accordée depuis le début des travaux permettant la réalisation de ce projet. Le solde de cette recette sera à percevoir en 2023 (67 760 €) ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de financements de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la perception d'une subvention dans le cadre de la construction du collège Gilbert Chabroux à Villeurbanne.

2° - Décide l'individualisation complémentaire d'autorisation de programme globale de recette Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour un montant total de 67 760 € TTC au budget principal sur le programme P34 - Éducation, formation :

- opération n° 0P34O5307 pour un montant de 67 760 € en crédits de paiement 2023.

3° - La recette correspondante sera imputée sur les crédits d'investissements du budget principal - exercice 2023 - chapitre 13, pour un montant de 67 760 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 28 juin 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230626-306593-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 juin 2023 Date de réception préfecture : 28 juin 2023
